



FICHE TECHNIQUE

23/05/2025



PRO CLEAN MAX

NETTOYANT TOITURE ET FAÇADE
À ACTION RAPIDE

PRÉSENTATION

PRO CLEAN MAX est un nettoyant désincrustant à action rapide, prêt à l'emploi, destiné au lavage des supports courants du bâtiment. **PRO CLEAN MAX** pénètre, désincruste et élimine la plupart des salissures. Il ne contient pas d'acide et respecte l'état des matériaux.

DOMAINES D'APPLICATION

PRO CLEAN MAX s'applique sur la plupart des supports de couverture (tuiles, ardoises...) et la plupart des supports de façade (enduits, pierres naturelle, bétons, revêtements plastiques...). Il peut également traiter les courts de tennis et les sols en enrobés, bétons, pavés...

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Appliquer **PRO CLEAN MAX** au pulvérisateur jusqu'à saturation du support. Laisser agir de 30 minutes à 4 heures en fonction du degré de saleté, puis rincer abondamment à l'eau claire. Dans le cas de salissures en forte épaisseur, commencer par un brossage mécanique ou un lavage à haute pression.

CONSOMMATION MOYENNE : 4 à 5 m² au litre.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Prévoir un essai avant utilisation sur une petite surface pour contrôler la compatibilité avec le support. Pour des supports sensibles, il est conseillé de diluer le produit jusqu'à 1 volume pour 2 à 4 volumes d'eau. Ne pas appliquer par temps de pluie, ou par une température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C. Nettoyer les outils à l'eau avant séchage.

SAS Ecorevet

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC

Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com

Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019

Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907





FICHE TECHNIQUE

CONSEILS D'UTILISATION

Par temps chaud, mouiller le support avant application ou travailler aux heures les plus fraîches. Une fois le support décontaminé et sec, pour prévenir le retour des salissures, vous pouvez traiter avec un anti-mousse à effet rémanent de la gamme **DEMOUSS+**.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Jaune
Odeur	: Chlorée
pH	: 11
Masse volumique	: 1.06 kg/dm ³
Solubilité	: Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du gel. Conserver à température comprise entre +5 et +35°C. Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS05

Mention d'avertissement :
DANGER

Identificateur du produit :
EC 231-668-3 HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CL ACTIF



SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC
Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com
Capital : 1000.00€ - **RCS** Angoulême – **Siret :** 894 332 907 00019
Code NAF : 4791B – **TVA Intracom. :** FR73 894 332 907





FICHE TECHNIQUE

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Conseils de prudence - Prévention :

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.

SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC

Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com

Capital : 1000.00€ - **RCS** Angoulême – **Siret :** 894 332 907 00019

Code NAF : 4791B – **TVA Intracom. :** FR73 894 332 907



GAMME